



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00133

Numéro SIREN : 395 170 095

Nom ou dénomination : A C N AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2014 sous le numéro de dépôt 15410

15410
n
16 OCT. 2014
(3)

A.C.N AUDIT
Société Anonyme
au capital de 100 120 euros
Siège social : 8 Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
RCS MARSEILLE B 395 170 095

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 SEPTEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze le vingt septembre à 14 heures,

Les administrateurs de la société A.C.N AUDIT se sont réunis en Conseil, à AMSTERDAM (Pays-Bas) Hôtel Room Mate Aitana, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- | | |
|----------------------------------|--|
| - Monsieur Alain NOUGUEREDÉ, | Président du Conseil d'administration, |
| - Monsieur Philippe ZUOLO, | Administrateur, Dgd, |
| - Mademoiselle Stéphanie MONTAY, | Administrateur, |
| - Monsieur Alain CERAULO, | Administrateur, Dgd |
| - Monsieur Jean-Roch BOYER | Administrateur, Dgd |
| - Monsieur Dominique CHEMINOT, | Administrateur, Dgd, |
| - Monsieur Michel BERTIN, | Administrateur, Dgd, |
| - Monsieur Eric ISOARD, | Administrateur, Dgd |

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Alain NOUGUEREDÉ préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Dominique CHEMINOT remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration en remplacement du Président démissionnaire ; fixation de ses pouvoirs,

- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire ; fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN REMPLACEMENT DU PRESIDENT DEMISSIONNAIRE.

Le Président informe le Conseil de sa décision de renoncer à son mandat de Président du Conseil d'Administration de la Société suite à son retrait du capital social.

Il indique également qu'il ne désire plus exercer les fonctions de Directeur Général de la Société.

Il demande aussi à être déchargé de ses fonctions d'administrateur.

En conséquence, il demande au Conseil de bien vouloir procéder à son remplacement.

Le Conseil prend acte de ces démissions et remercie son Président pour les services rendus à la Société.

La candidature de Monsieur Alain CERAULO aux fonctions de Président du Conseil d'Administration est soumise au vote des administrateurs.

Le Conseil, après en avoir délibéré, élit, à l'unanimité, Monsieur Alain CERAULO Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Alain NOUGUEREDÉ, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015.

Monsieur Alain CERAULO déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats.

En sa qualité de Président du Conseil d'Administration, il organisera et dirigera les travaux de celui-ci, dont il rendra compte à l'Assemblée Générale. Il veillera au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assurera, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Monsieur Alain CERAULO préside alors la réunion.

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL EN REMPLACEMENT DU DIRECTEUR GENERAL DEMISSIONNAIRE.

Le Président rappelle au Conseil que Monsieur Alain NOUGUEREDÉ occupait également les fonctions de Directeur Général de la Société et qu'il convient de désigner un nouveau Directeur Général.

En conséquence, il demande au Conseil de bien vouloir procéder à son remplacement et le Conseil prend acte de sa démission.

Après en avoir délibéré, le Conseil désigne, à l'unanimité, Monsieur Alain CERAULO Président du Conseil d'Administration, pour assumer la direction générale de la Société pour la durée de son mandat de Président soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015.

Il déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les statuts, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats.

En sa qualité de Directeur Général, Monsieur Alain CERAULO jouira des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Il représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

Le Conseil rappelle enfin que suite à la démission de Monsieur Alain NOUGUEREDÉ de son mandat d'administrateur il ne sera pas remplacé.

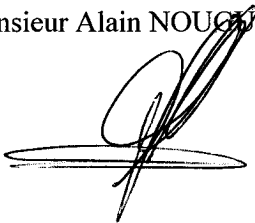
Le Conseil donne tous pouvoirs à son Président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Président démissionnaire

Monsieur Alain NOUGUEREDÉ



Un Administrateur

Monsieur Dominique CHEMINOT



Président Directeur Général

Monsieur Alain CERAULO

« Bon pour acceptation des fonctions de PDG »

Bon pour acceptation des fonctions de PDG

